



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Numéro d'urgence

Question écrite n° 26999

Texte de la question

Mme Annie Genevard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur quant à la nécessité de disposer en France d'un numéro d'appel d'urgence unique, permettant d'offrir une réponse lisible, rapide et efficace aux situations de détresse rencontrées par la population. La juxtaposition de 13 numéros d'appels d'urgence (18, 17, 15, 112, 115, ...) est confuse pour les personnes en situation de détresse qui ne savent plus quel numéro composer en cas de besoin. Un seul numéro devrait pouvoir répondre sans délai à tous les « appels aux secours ». Les Français sont attachés à un numéro unique d'appels d'urgence. Il apparaît donc nécessaire de développer des plateformes interservices (police, gendarmerie, sapeurs-pompiers) de réception d'appels. Toutefois, le ministère des solidarités et de la santé a récemment annoncé la création d'un nouveau numéro, le 113, qui concernerait les urgences de santé tandis que le 112 correspondrait aux incendies et aux questions de sécurité. Aussi, elle l'alerte sur ce dossier très important et sur l'inquiétude de la population et des services de secours.

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26999

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2020](#), page 1384

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)